

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SECURITE SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Thomas Kapp : Le rôle de l'administration du travail en matière d'immigration.

Marianne Keller : Action syndicale sur le terrain et action en justice : deux démarches complémentaires pour le syndicat.

Valérie Lacoste-Mary : Mobilité internationale, dernier lieu habituel de travail et désignation du tribunal compétent.

Yves Struillou : Mise à la retraite d'un représentant du personnel et nécessité d'un entretien préalable.

Thierry Tauran : L'architecture d'ensemble de la retraite des fonctionnaires.

JURISPRUDENCE

voir notamment :

Le droit d'accès aux documents de l'expert du CE dans le cadre des opérations de cessions organisées au niveau du groupe de sociétés.

Tribunal de grande instance de Paris (1^{re} ch. S) 6 janvier 2009 ; Cour de cassation (Ch. Soc.) 23 septembre 2008 - Note Sultan Günel (p. 383)

Requalification de contrats précaires et sanction de la rupture : quelle protection des accidentés du travail et de l'exercice du droit de grève ?

Cour d'appel de Versailles (15^e Ch.) 29 janvier 2009 (deux espèces) (p. 387)

Exécution de l'obligation de reclassement : pas de délimitation préalable par voie de questionnaires de l'étendue des recherches.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 4 mars 2009 - Note François Dumoulin (p. 395)

L'élu du personnel reste protégé pendant six mois en cas d'annulation de l'autorisation de transfert de son contrat de travail.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 13 janvier 2009 - Note Laurent Milet (p. 397)

Arrêts récents de la Cour de cassation résumés par **Thierry Tauran** (pp. 3 et 4 de la couverture).



REVUE JURIDIQUE DE LA CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

263, RUE DE PARIS, 93516 MONTREUIL CEDEX - www.cgt.fr

Doctrine :

Le rôle de l'administration du travail en matière d'immigration, par **Thomas Kapp**, Directeur adjoint du travail 357

Action syndicale sur le terrain et action en justice : deux démarches complémentaires pour le syndicat, par **Marianne Keller**, Maître de conférences à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne 363

Mobilité internationale, dernier lieu habituel de travail et désignation du tribunal compétent (à propos de l'arrêt du 31 mars 2009), par **Valérie Lacoste-Mary**, Maître de Conférences à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV 365

Annexe : CONSEILS DE PRUD'HOMMES – Compétence – Contrat de travail international – Lieu de travail habituel – Détermination – Fonctions itinérantes.

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 31 mars 2009 369

Mise à la retraite d'un représentant du personnel et nécessité d'un entretien préalable (Conseil d'Etat, 17 juin 2009, Société Crédit du Nord), Conclusions du Rapporteur public, **Yves Struillou** 370

ANNEXE : PROTECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL – Autorisation administrative – Mise à la retraite – Entretien préalable – Condition de régularité (oui).

CONSEIL D'ETAT (4^e et 5^e srr) 17 juin 2009 374

L'architecture d'ensemble de la retraite des fonctionnaires - Quelques repères dans un domaine de plus en plus complexe, par **Thierry Tauran**, Maître de conférences à l'Université Paul-Verlaine de Metz 375

Jurisprudence :

ACCIDENTS DU TRAVAIL – Salarié blessé lors d'une chute sur le parvis en cours de réparation de son lieu de travail – Lieu de l'accident non soumis à l'autorité de l'employeur – Accident de trajet – Absence de faute inexcusable.

COUR DE CASSATION (2^e Ch. Civ.) 10 décembre 2008 382

Note Francis Saramito 382

COMITES D'ENTREPRISE – Attributions économiques – Expert – Opération de rachat d'entreprise – Communication de documents divers (business plan, acte de cession, pacte d'actionnaires) (deux espèces).

Première espèce : TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS (1^{re} ch. S) 6 janvier 2009 383

Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 23 septembre 2008 384

Note Sultan Günel, Juriste syndicale 385

CONTRAT A DUREE DETERMINEE – Requalification – Obstacle juridique à la rupture du contrat de travail (accident du travail, grève) – Nullité de la rupture – Réintégration (deux espèces).

Première espèce : COUR D'APPEL DE VERSAILLES (15^e ch.) 29 janvier 2009 387

Deuxième espèce : COUR D'APPEL DE VERSAILLES (15^e ch.) 29 janvier 2009 388

Note 390

CONTRAT DE TRAVAIL – Qualification – Prestation de service – Prêt de main d'œuvre – Absence de savoir-faire spécifique et d'autonomie – Existence d'un contrat de travail avec le donneur d'ordre.

COUR D'APPEL DE TOULOUSE (Ch. Soc.) 9 janvier 2009 392

Note Olivier Soria, Docteur en droit 394

LICENCIEMENT POUR MOTIF ECONOMIQUE – 1° Appréciation du motif – Secteur d'activité du groupe – Périmètre non limité aux entreprises situées en France – 2° Obligation de reclassement – Mise en œuvre – Recueil préalable des souhaits des salariés – Restriction des recherches – Licéité (non).

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 4 mars 2009 395

Note François Dumoulin, Avocat au Barreau de Lyon 396

PROTECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL – Transfert d'entreprise – Annulation de l'autorisation de transfert – Réintégration du salarié dans son emploi mais pas dans son mandat – Maintien de la protection pendant six mois – Licenciement sans autorisation pendant cette période – Nullité du licenciement.

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 13 janvier 2009 397
Note Laurent Millet 397

SALAIRE – Egalité de traitement – Atteinte au principe – Appréciation – Périmètre – Détermination.

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 21 janvier 2009 399

SYNDICATS PROFESSIONNELS – Discrimination – Licenciement en lien avec l'activité revendicative – Nullité de la rupture – Continuation du contrat de travail.

CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE DOLE (activ. div.) 5 janvier 2009 400

EVALUATION DU NOUVEAU CODE DU TRAVAIL

Un projet de recherche universitaire, lancé par l'Université Toulouse I, est destiné à vérifier, en s'adressant directement aux usagers du Code du travail, si les objectifs annoncés ont été atteints : améliorer l'accessibilité et l'intelligibilité du droit du travail français, sans modifier ses règles de fond.

Le projet invite l'ensemble des juristes du travail et usagers avertis du Code à faire part de leurs expériences et impressions sur le nouveau Code un an après son entrée en vigueur.

Vous êtes un usager du Code du travail ? Vous souhaitez participer à cette évaluation ? Rendez-vous sur le site :

<http://www.evaluationnouveaucodedutravail.fr>

Un questionnaire vous y attend (temps de réponse estimé : environ 10 mn).



RPDS n° 770-771 - Juin-juillet 2009 - Numéro double

Au sommaire :

Dossier spécial : **L'indemnisation du chômage et le retour à l'emploi**

- * Le régime d'assurance chômage et le régime de solidarité
- * Les nouvelles règles d'indemnisation
- * Les chiffres à jour au 1^{er} juillet 2009
- * Les droits et devoirs des demandeurs d'emploi
- * Les aides au reclassement
- * L'indemnisation des chômeurs de longue durée

Le revenu de solidarité active

L'actualité juridique : sommaires de jurisprudence

Pour les lecteurs non abonnés à la RPDS, il peut être commandé à : **NSA La Vie Ouvrière, BP 88, 27190 Conches-en-Ouche**

Prix du numéro : **6,80 € (+ forfait de 3 € par envoi)**.

Abonnement : **71 € par an à NSA La Vie Ouvrière, BP n° 50119, 92244 Malakoff cedex.**

Commandes et abonnement en ligne sur notre site Internet : **www.librairie-nvo.com**